



ENSEMBLE POUR LA
JUSTICE EN PALESTINE



Détention administrative : agir pour Ayman Nasser, Association palestinienne ADAMEER de soutien aux prisonniers politiques

Action urgente

Le 10 mars 2019, le tribunal militaire israélien d'Ofer, dans les territoires palestiniens occupés, a approuvé le renouvellement de la détention administrative d'Ayman Nasser pour six mois supplémentaires. Depuis le 17 septembre 2018, Ayman Nasser est détenu sans inculpation ni procès à la prison d'Ofer, près de Ramallah, en Cisjordanie. Cet homme est coordonnateur du service juridique d'Addameer, une ONG palestinienne de défense des droits humains et de soutien aux prisonniers. Sa détention devrait désormais prendre fin le 7 septembre 2019 [...]

Le 9 septembre 2018, Ayman Nasser a été arrêté par les forces israéliennes lors d'une descente nocturne à son domicile, dans le village de Saffa, près de Ramallah, dans les Territoires palestiniens occupés (TPO).

Âgé de 48 ans et père de quatre enfants, il travaille depuis 2008 pour l'ONG palestinienne de défense des droits humains et de soutien aux prisonniers Addameer, où il a débuté en tant que chercheur avant de devenir coordonnateur du service juridique.

Il est également le président et l'un des fondateurs du centre culturel Handalah, dans le village de Saffa, créé en 1998 pour permettre aux jeunes du village de participer à diverses activités (danse, sport, activités artistiques et éducatives).

Il est titulaire d'une licence en travail social et d'une maîtrise en socio-psychologie pédagogique de l'université

al Qods, à Abou Dis (à l'est de Jérusalem).[...]

D'après Addameer, les 20 et 21 janvier 2019, les Forces spéciales israéliennes ont effectué des descentes dans les secteurs 17, 11 et 15 de la prison d'Ofer, au cours desquelles plus de 150 détenus palestiniens ont été blessés.

Ayman Nasser, qui est incarcéré dans le secteur 11, a reçu des coups et souffert d'asphyxie à cause des jets de gaz lacrymogène.

Selon Addameer, les forces israéliennes ont eu recours à des matraques, des chiens, des pistolets paralysants, des bombes lacrymogènes et des balles en métal recouvertes de caoutchouc à l'intérieur de pièces fermées, mettant en danger la vie de prisonniers. Ces descentes ont occasionné d'importants dégâts et des saisies d'effets personnels de détenus par les agents lourdement armés.

PASSEZ À L'ACTION (lettre internationale /email / fax) : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

[Voir sur le site d'Amnesty International](#)